

QUALIFICATION DU BATI

- Site Inscrit (avant Z.P.P.A.U.P.)
- Bâtiment I.S.M.H. (hors Z.P.P.A.U.P.)
- Bâtiment d'intérêt
- Bâtiment de qualité
- Bâtiment d'accompagnement
- Bâtiment non répertorié
- Bâtiment dont la démolition est souhaitable
- Murs de clôture
- Murs de clôture à recréer
- Façades à restaurer
- Puits
- Alignements d'arbres
- Haies bocagères
- Jardins remarquables

- Périmètre P1 "ZONE PATRIMOINE"
- Sites Archéologiques
- Zone inconstructible
- Zone de Prévention du Risque Naturel Inondation

LA GRONAS

LE BOIS DE L'HOMMEAU

LES RACAUX

LE BATIMENT

LES PERRAIS

COMMUNE DE PARCE-SUR-SARTHE
Z.P.P.A.U.P.

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGIER

1 - ANALYSE
PLAN DU PERIMETRE 1
"ZONE PATRIMOINE"

QUALIFICATION DU BATI
Echelle 1/1000

OCTOBRE 2004

Isabelle KIENTZ-REBIERE
ARCHITECTE D.P.L.G.
ARCHITECTE DU PATRIMOINE
10, allée du ruisseau
92160 ANTONY
Tél : 06 71 50 57 72
Fax : 01 42 50 29 68

Gilles GAROS
ARCHITECTE PAYSAGISTE
37, rue de Coumiers
44000 NANTES
Tél : 02.40.14.08.06
Fax : 02.40.37.55.56

CHAMPAGNE DU CIMETIERE NORD

LE PETIT VERDET

LE LOGIS SAINT MARTIN

LE JARDIN

N

limite du territoire communal